



N° 230 – avril 2025 – www.bourgneuf73.fr

Nouvelle adresse mail : secretariat@bourgneuf73.fr



CÉRÉMONIES DU 8 MAI



Rendez-vous est donné le jeudi 8 mai 2025 :
A 10h45 Stèle de Barouchat
A 11h00 Stèle de la Grande Croix d'Aiguebelle
A 11h30 Monument aux Morts au chef-lieu



MAISON MÉDICALE

Depuis le 1^{er} février 2025, la Maison de Santé Pluridisciplinaire « Arc et Gelon » est ouverte, au 46 impasse du Petit Arc



Listes des praticiens : **KINESITHERAPEUTES**

Mélody FLOQUET
Mélissa DE TAVERNIER
Manon SCHNEE
Emeric LIBRE
Yohan FERLAY
Martin RIOU
Lisa GAESSLER

Contact pour RDV: 04.79.28.52.28

MEDECINS

Sabrina PARADIS
Milène PASQUIER
Ismerie CHARLES-JARRY

Contact pour RDV : 04.79.75.45.54 ou sur ubiclic.com

ORTHOPHONISTES

Lucie HORY 07.60.36.55.57
Hélène ARLAUD 07.82.44.10.09
Margot GENTY 06.65.49.54.36

Contact pour RDV : docorga.com

Son inauguration aura lieu, **le samedi 21 juin à 10h45** en présence des Officiels, praticiens, élus du territoire, la population est cordialement invitée à partager ce moment festif.

DÉCHETERIES DE CHAMOUX ET DE SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY

Depuis le **1^{er} janvier 2025**, le volume des déchets apportés en déchèteries de Saint Pierre d'Albigny et de Chamoux sur Gelon n'est plus comptabilisé.

La carte d'accès sera toujours nécessaire et elle permet désormais de réaliser **30 passages** dans l'année, en remplacement des **30m³** auparavant.

RAPPORT SUR LE PRÊT DU RADAR PEDAGOGIQUE

En fin d'année 2024, le bureau de la sécurité routière de la préfecture de la Savoie a mis gracieusement à disposition de la commune de Bourgneuf, un **radar pédagogique** à des fins de prévention auprès des automobilistes traversant le chef-lieu. L'appareil installé dans le sens Aiguebelle – La Rochette, a mesuré les deux sens de circulation, la vitesse et le nombre de passages

A Cottier, du 6 novembre au 5 décembre 2024 (vitesse réglementée à 30km/h) :

Dans le sens entrant (Aiguebelle – La Rochette):

Vitesses :

30% des véhicules ont roulé à 27km/h

50% des véhicules ont roulé à 32km/h

85% des véhicules ont roulé à 43km/h

Dans le sens sortant (La Rochette- Aiguebelle):

30% des véhicules ont roulé à 31km/h

50% des véhicules ont roulé à 37km/h

85% des véhicules ont roulé à 48km/h



A noter: les conducteurs du sens sortant La Rochette/Aiguebelle n'avaient pas en visu le radar pédagogique à contrario de celui du sens entrant Aiguebelle/ La Rochette avec en plus un ralentisseur à franchir.

Passages :

28 878 véhicules ont été contrôlés dans le sens entrant

36 366 véhicules ont été contrôlés dans le sens sortant

3 fois, la barrière de plus de 100 véhicules/ heure a été franchie dans le sens entrant

11 fois, la barrière de plus de 100 véhicules /heure a été dépassée dans le sens sortant

Au centre du village du 5 décembre au 7 janvier 2025 (vitesse réglementée à 50km/h) :

Dans le sens entrant (Aiguebelle-La Rochette):

30% des véhicules ont roulé à 27km/h

50% des véhicules ont roulé à 34km/h

85% des véhicules ont roulé à 42km/h

Dans le sens sortant (La Rochette-Aiguebelle):

30% des véhicules ont roulé à 29km/h

50% des véhicules ont roulé à 32km/h

85% des véhicules ont roulé à 40km/h

A noter : Les conducteurs du sens sortant La Rochette/Aiguebelle n'avaient pas en visu le radar pédagogique mais le carrefour de Chamoux à passer, à contrario de celui du sens entrant Aiguebelle/ La Rochette avec une ligne droite depuis le rond-point du Temple.

Passages :

42 718 véhicules ont été contrôlés dans le sens entrant

43 410 véhicules ont été contrôlés dans le sens sortant
8 fois, la barrière de plus de 100 véhicules/ heure a été franchie dans le sens entrant
3 fois, la barrière de plus de 100 véhicules /heure a été dépassée dans le sens sortant

Conclusion :

Il apparaît qu'à la lecture de ces statistiques que cette opération ouvre la discussion à un possible achat de la part de la commune pour l'installation dans le futur de ce type de matériel facilement démontable et allant dans le sens de la prévention afin d'augmenter la sécurité des habitants.

PENSEES A NOS BORNERUS DISPARUS

Notre doyen ancien habitant Route de la Maurienne, **Camille RICHARD** s'est éteint le 2 janvier à l'âge de 99 ans à seulement quelques mois de devenir centenaire.

Notre ancien adjoint résidant à la Grande Croix d'Aiguebelle, **Jean Louis MERMOZ** s'est éteint le 3 janvier à l'âge de 87 ans.

Notre ancien conseiller municipal et habitant de la Grande Croix d'Aiguebelle, **Gaston VIOUX** est décédé le 22 février à 93 ans.

Condoléances aux familles



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE FEMININ 2025

Le samedi 2 août en matinée, 7 000 participants prendront le départ de la toute première édition de l'Étape du Tour de France Femmes avec Zwift, sur le parcours de la 8ème étape du Tour de France Femmes, entre Chambéry et le Col de la Madeleine à Saint François Longchamp.

L'après-midi, après le passage de la caravane publicitaire, ça sera au tour des professionnelles d'effectuer cette même étape entre Chambéry et le col de La Madeleine.

Un arrêté préfectoral règlera la circulation pendant le passage des cyclistes avec interdiction d'emprunter la RD 925 du rond-point du Pont jusqu'à l'embranchement de la RD73 qui traverse la Grande Croix, la Petite Croix et Barouchat.

Les horaires précis des coupures seront communiqués plus tard par l'organisateur A.S.O. ainsi que des informations sur ces axes de circulation par le Département de La Savoie



Vote du COMPTE-ADMINISTRATIF 2024 :

SECTION FONCTIONNEMENT							
DEPENSES		BP 2024	CA2024	DEPENSES		BP 2024	CA2024
Charges à caractère général		191 000,00 €	137 244,53 €			5 109 358,00 €	2 488 142,59 €
Charges de personnel		130 500,00 €	117 529,86 €				
Atténuation de produits (Reversement TP ARCIERE + FPIC)		145 000,00 €	136 953,00 €	immobilisation corporelles (hors op.		162 000,00 €	79 655,33 €
Autres charges de gestion courante		243 297,00 €	233 745,59 €	Immobilisation en cours		2 468 929,00 €	1 204 243,63 €
(subvent. Autres syndicat etc ..)		243 297,00 €	233 745,59 €	op 14 : Travaux Eglise (hors Op)		15 000,00 €	5 344,38 €
Charges financières (intérêts)		27 500,00 €	- €	op 15 : Eclairage Public		15 000,00 €	- €
Charges exceptionnelles		- €	- €	op 18 : Maison médicale		2 463 429,00 €	1 198 899,25 €
TOTAL DEPENSES REELLES		737 297,00 €	625 472,98 €			47 400,00 €	500,00 €
Virement section investissement		999 448,00 €	- €	TOTAL DEPENSES REELLES		5 156 758,00 €	1 284 398,96 €
Opérations d'ordre		- €	- €			- €	- €
TOTAL GENERAL		1 736 745,00 €	625 472,98 €			- €	- €
						3 000,00 €	2 700,00 €
				TOTAL GENERAL		7 667 587,00 €	2 483 798,21 €
RECETTES							
Atténuation de charges		499,55 €	686,88 €			596 200,00 €	104 010,00 €
Produits des services (baux communaux)		15 310,00 €	8 867,71 €			901 000,00 €	900 000,00 €
Impôts et taxes		750 900,00 €	745 198,77 €			74 700,00 €	74 826,99 €
Dotations et participations		161 999,00 €	165 989,97 €			9 999,65 €	8 927,20 €
Autres produits de gestion courante (locati		41 500,00 €	47 619,28 €	TOTAL RECETTES REELLES		1 581 899,65 €	1 087 764,19 €
Produits exceptionnels		500,00 €	- €			999 448,00 €	- €
TOTAL RECETTES REELLES		970 708,55 €	968 362,61 €	TOTAL GENERAL		3 000,00 €	1 087 764,19 €
Opérations d'ordre		- €	- €				
TOTAL GENERAL		1 012 208,55 €	1 015 981,89 €				
		Résultat FONCT.	342 889,63 €	Résultat INVEST.		- 199 334,77 €	
		Report 2023(002)	766 036,45 €	Report 2022 (001)		99 981,35 €	
		Résultat net	1 108 926,08 €	Résultat net		- 99 353,42 €	
		RESULTAT DE L'ANNEE	1 009 572,66 €				



VOTE du BUDGET PRIMITIF 2025

FONCTIONNEMENT :					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	Réalisées 2024	prévues 2025	chapitre	Réalisées 2024	prévues 2025
011: charges générales	137 244,53 €	268 550,00 €	002: excédent de fonction.		809 572,66 €
012: charges de personnel	117 529,86 €	173 400,00 €	013: Atténuations de charges	686,88 €	1 000 €
014: atténuation produit	136 953,00 €	147 000,00 €	70: produits services	8 867,71 €	9 600,00 €
023: virement section Invest.		952 522,66 €	73: impôts et taxes	745 198,77 €	759 700,00 €
65: gestion courante	233 745,59 €	251 800,00 €	74: dotations et participations	165 989,97 €	144 500,00 €
66: charges financières (intérêts)	- €	27 500,00 €	75: autres produits	47 619,28 €	97 400,00 €
67: charges spécifiques	- €	1 000,00 €	76: produits financiers		- €
042: op d'ordres	- €		77: produits exception.	- €	- €
			042: op d'ordres	- €	
TOTAL	488 228,45 €	1 821 772,66 €	TOTAL	968 362,61 €	1 821 772,66 €

INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
chapitre	Réalisées 2024	prévues 2025	chapitre	Réalisées 2023	prévues 2024
002- déficit d'Investissement		99 353,42 €	021: virement sect Fonct.		952 522,66 €
10: dotations réserves (TLE)	- €		024: produit cessions	- €	
16: remb emprunt (capital)	500,00 €	47 400,00 €	10: dotations réserves	74 826,99 €	28 500,00 €
20: immo incorporelles		25 000,00 €	1068: excédent de fonct.		299 353,42 €
21: immo corporelles *	79 655,33 €	513 000,00 €	13: subventions Invest.	104 010,00 €	605 000,00 €
23: immo en cours *	1 204 243,63 €	1 205 022,66 €	16: emprunts et dettes	900 000,00 €	4 400,00 €
26: Participations et créances	2 700,00 €		21 : immobilisations corporelle	8927,2	
040 op d'ordres					
TOTAL	1 287 098,96 €	1 889 776,08 €	TOTAL	1 087 764,19 €	1 889 776,08 €

Les investissements prévus * pour l'année 2025 :

	BP 2025
	Montant budgétés
Reliquat Eglise	15 000.00 €
Reliquat Maison Médicale	700 000.00 €
Eclairage Public - Relamping	20 000,00 €
Colombarium et jardin du souvenir	25 000,00 €
Achat Véhicule - Services Techniques	25 000,00 €
Restauration matériel religieux / Eglise	15 000,00 €
Rénovation cloches par PACCARD	10 000,00 €
Matériel informatique (mairie)	5 000,00 €
Travaux de voiries	200 000,00 €
Travaux parking Salle des fêtes	150 000.00 €

*Attention, ces travaux ne sont que des prévisions et ne se déroulent pas forcément tous sur l'année budgétaire.

L'EGLISE APRES TRAVAUX

Après trois ans de travaux, l'église **Notre Dame de l'Assomption** de Bourgneuf est de nouveau ouverte à l'occasion des différentes célébrations et cérémonies.

Lors de son dernier conseil municipal du 31 mars 2025, la commune a décidé après avis auprès du diocèse de Saint-Pierre / Chamoux, de confier une clé à Jean Louis LORANS et Robert GAUDIN ses représentants, afin d'en assurer sa gestion. Une convention entre les deux parties portant sur la mandature 2020-2026 a été signée en mairie, stipulant les conditions d'octroi. D'autre part, le conseil municipal a validé la proposition de Joël TRUCHET référent patrimoine de la commune, de restaurer les différents objets d'art de l'église (la Vierge à l'Enfant et sa console, chemin de croix) auprès de la restauratrice Isabelle ROSAZ.

L'inauguration des travaux de l'église aura lieu lors des journées du patrimoine, **le samedi 20 septembre 2025** (programme à suivre).



Réouverture de l'église avec un baptême célébré le 22 mars 2025



La statue la Vierge à l'Enfant va subir en 2025 une réhabilitation de la restauratrice Isabelle ROSAZ

TRAVAUX MAISON MÉDICALE

L'ancien cabinet médical a été rénové à partir du mois de février lorsque les médecins ont pris possession de leurs nouveaux locaux au 1^{er} étage de la maison de santé.

Les entreprises ont ensuite modifié les pièces afin d'accueillir les orthophonistes qui se sont installés dans le courant du mois de mars.

